



Catégorie **MUNICIPALITÉS, VILLES OU ARRONDISSEMENTS**

Instructions pour le dépôt de candidature
Édition 2020

Il y a un prix dans chacune des catégories suivantes :

- Municipalités de moins de 10 000 habitants¹ *incluant le loisir rural* ;
- Municipalités ou arrondissements de 10 000 à 24 999 habitants ;
- Municipalités ou arrondissements de 25 000 à 74 999 habitants ;
- Municipalités ou arrondissements de 75 000 habitants ou plus.

OBJECTIF

Récompenser, dans chaque catégorie, une municipalité ou un arrondissement pour une ou un ensemble de réalisations et son implication en matière de loisir municipal.

Le ou la requérant(e) doit identifier un projet ou un programme municipal d'envergure qui s'est particulièrement démarqué en matière de loisir, par exemple : un projet d'aménagement, un projet d'immobilisation, un projet de mobilisation d'un milieu, un nouveau programme d'activités pour une ou plusieurs clientèles spécifiques.

Le ou la requérant(e) doit rédiger un texte résumant le projet, d'un maximum de 350 mots. Si la candidature est retenue par le comité de sélection, ce texte (ou une partie de celui-ci) sera utilisé lors de la cérémonie de remise des prix. Le texte soumis devra tenir compte des critères suivants :

- ✓ **Impact** (rayonnement ou envergure, réponse à un besoin ou à un manque)
Effet produit par quelque chose ; influence exercée par quelqu'un, par ses idées, réponse à un problème particulier ou à un besoin spécifique à court moyen ou long terme ;
- ✓ **Mobilisation et concertation du milieu**
Action de rassembler, d'impliquer et de dynamiser les énergies d'un milieu donné : faire appel au milieu ou à une clientèle spécifique pour contribuer à la réalisation d'une activité, d'un événement ou susciter un changement significatif dans une communauté.
- ✓ **Retombées** (sociocommunautaires, économiques)
Conséquences, répercussions, aspects positifs : socialisation, économies réalisées, répercussions positives dans le temps ;
- ✓ **Partenariat**
Implication de partenaires municipaux, institutionnels, corporatifs, gouvernementaux, privés dans la réalisation d'activités, de programmes ou d'événements.
Indicateurs : montage financier, outils de promotion et de communication, partage d'expertise à différents niveaux.

¹ Une municipalité ou un regroupement de municipalités totalisant moins de 10 000 habitants.

- ✓ **Diffusion** (efficience des communications avant, pendant et après)
Actions de faire connaître le projet dans le milieu ou auprès d'une clientèle particulière ; activités de promotion, impact de celles-ci, personnes rejointes, participants.
- ✓ **Innovation ou originalité**
Aspect « coup de cœur » du projet, qu'est-ce qui nous touche particulièrement dans le projet : créativité démontrée, niveau de changement : nouveauté, nouvelle offre d'activité ; particularités.
- ✓ **Développement durable viable**
Développement économique qui accroît le bien-être sans détruire l'environnement ; mode de développement respectant l'environnement par une utilisation réfléchie des ressources naturelles afin de les faire perdurer dans le temps ; respect générationnel, façon de faire à long terme ; capacité indissociable des dimensions sociales, environnementales et économiques ;

Le dossier doit être complété sur le formulaire en ligne, les documents jugés pertinents, tels que photos, couverture médiatique, vidéo, référence ou autres, doivent tous être joints électroniquement et envoyés au **plus tard le 21 août 2020.**

Note : Les informations fournies sur le présent document sont là à titre indicatif pour vous aider à remplir le formulaire en ligne.

IMPORTANT - afin d'éviter toute erreur de téléchargement, veuillez respecter les consignes ci-dessous :
- Format de fichier : .jpg ou .pdf seulement
- Nom de fichier : aucun accent, aucun espace, aucun caractère spécial